

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 06/07/2009

Réception par le Prefet : 06/07/2009

Publication : 10/07/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-10-3-9

Séance du vendredi 3 juillet 2009

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

ROUTES DEPARTEMENTALES PROGRAMMES N° A171 ET A472 AFFECTATION ET DESAFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° E6-2008 du 20/03/2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26/03/2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise l'affectation et la désaffectation des montants par millésimes aux programmes n° A171 – A472 tels qu'indiqués au tableau ci-après :

Programme	Millésime	Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
A171	2001	1 330 259 €	50 000 €	1 380 259 €
A171	2002	810 121 €	100 000 €	910 121 €
A171	2004	1 125 991 €	0 €	1 125 991 €
A171	2007	1 520 056 €	100 000 €	1 620 056 €
A171	2008	1 497 798 €	40 000 €	1 537 798 €
A171	2009	1 385 143 €	265 000 €	1 650 143 €
A472	2006	128 096 €	475 000 €	603 096 €
A472	2007	1 284 062 €	100 000 €	1 384 062 €
A472	2009	85 000 €	765 000 €	850 000 €

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions